



**Réunion du Comité Directeur
du Comité Départemental d'Esgrime
de la Seine-Saint-Denis
09 Avril 2008**

L'an Deux Mille Sept, les membres du Comité Directeur du Comité Départemental d'Esgrime de la Seine-Saint-Denis se sont réunis le 09 Avril à Livry Gargan.

Il a été dressé une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance.

Le Bureau ainsi composé :

PRESIDENT

Monsieur Didier MORANNE

SECRETAIRE-GENERALE

Mademoiselle Martine BIDARD

Certifie, d'après cette feuille certifiée sincère et véritable, que 9 membres du Comité Directeur sont présents ou représentés.

3 membres sont excusés : Madame Claudette BIDARD, Madame Catherine MOREAUX et Madame Catherine STRELETSKI,

1 membre est excusée et représentée : Madame Agnès de LOOF d'AULNAY-SOUS-BOIS (représentée par M. Didier MORANNE);

2 membres sont absents : Maître Christine DHERBILLY et Monsieur Yves DE LAMBALLERIE.

Maître Didier GRAS CTD, invité du CD 93, est excusé

Autres personnes présentes sur invitation du CD93 :

Monsieur Bernard VERRIER

BONDY

Maître François LAVAZEC

LE RAINCY / ROSNY-SOUS-BOIS

Le quorum étant atteint, Le Président, Monsieur Didier MORANNE, ouvre la séance à 20h50. Il remercie le Cercle d'Esgrime de Livry Gargan de recevoir cette réunion en leurs locaux.

En raison du retard de Madame Martine BIDARD Secrétaire Générale retenue par une autre réunion, le Comité Directeur désigne Maître Valérie FILLION Secrétaire de Séance.

Le Président informe les membres que M. Georges AMZEL ne fait plus parti du Comité Départemental en raison de trois absences non excusées consécutives.

1) COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 19 MARS 2008

Le Président ne l'ayant pas reçu à ce jour, il sera proposé à l'approbation du Comité Directeur lors de la prochaine séance.

2) ORDRE DU JOUR DES ASSEMBLEES GENERALES DU 07 MAI 2008 (ORDINAIRE et ELECTIVE)

Le Président informe les membres de la disponibilité de la salle (jusqu'à minuit)

M. DORBE : Indique qu'il faudra donc respecter les horaires.

M. HEBERT : S'interroge sur le % de licenciées femmes de plus de 18 Ans car il représentera le % de postes « réservés » aux licenciées féminines du Comité Départemental.

M. MORANNE possédant toutes les statistiques (source : Ligue de Créteil) s'engage à les communiquer à la Commission Electorale.

M. VERRIER : S'interroge sur le % pris en compte : National ou Départemental ?

M. HEBERT : Répond en indiquant qu'il s'agit du % Départemental s'agissant d'un scrutin Départemental

M. DORBE : S'interroge sur la présentation du projet de Conventionnement avec le Conseil Général

M. MORANNE : Précise qu'il est tout à fait possible de le présenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire

M. VERRIER : Indique qu'il sera forcément présenté puisque partie intégrante du budget prévisionnel.

M. HEBERT : Prenant exemple sur la ligue de Créteil précise que le Budget Prévisionnel est présenté mais non soumis aux voix et qu'il est judicieux, dans ce cadre, d'inscrire la présentation du Projet de Conventionnement à l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les membres en étant d'accord, M. MORANNE en prend note afin de faire le nécessaire.

M. VERRIER : Demande si il y aura un vote concernant le montant des cotisations

M. MORANNE répond que cela semble difficile puisque nous sommes dans l'obligation de faire nos Assemblées très tôt et qu'à la date du 07 Mai les tarifs Ligue et Fédération ne seront pas connus. Il ajoute qu'une augmentation des cotisations a été effectuée une année sur deux depuis le début de son mandat et que la dernière date de 2007.

M. HEBERT : Trouve judicieux de laisser l'équipe qui sera élue le 07 mai prendre les décisions sur ce sujet.

L'Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire déterminée par les membres du Comité Départemental présents ou représentés est ainsi conçu :

19h00 Emargement 19h30 Début de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Introduction par Le Président du Comité Départemental
- Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 07 Septembre 2007
- Rapport Moral
- Rapport Technique
- Rapport Financier
- Rapport des Vérificateurs aux Comptes
- Quitus
- Budget prévisionnel
- Election des vérificateurs aux Comptes
- Présentation du Projet de Conventionnement avec le Conseil général
- Questions diverses (ces dernières devant parvenir par courrier R AR avant le 23 avril 2008 délai de rigueur).

M. MORANNE : Donne deux précisions concernant les Instances Départementales : Il fait part de son inquiétude quand à l'attribution de Subvention CNDS sur l'action « Formation Arbitre et Juge » qui ne semble plus être prioritaire (réunion de concertation CNDS le 10 Avril 2008) ; et indique que M. LESEUR – Inspecteur DDJS- termine la campagne CNDS 2008, puis partira en retraite (une soirée sera organisée par la DDJS pour laquelle les Présidents de club seront conviés). Il évoque les probables changements au niveau de la structure même de la DDJS.

Les membres du Comité s'attellent ensuite à fixer l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Elective qui aura lieu « dans la foulée » de l'AG Ordinaire. Après discussion l'Ordre du jour de l'Assemblée Générale Elective est ainsi fixé par les membres présents ou représentés :

- Election du Comité Directeur (le Président de Club doyen d'âge présent présidera cette élection sous la tutelle de la Commission Electorale)
- Election du Président du Comité Départemental
- Pot de l'amitié dînatoire

M. DORBE : Demande quand seront remis les bons d'achats votés lors du dernier Comité Directeur (90€ par tireur qualifié à la Fête des Jeunes individuel ou équipe à valoir auprès de tous les fournisseurs)

Après discussions (week-end férié et Championnat Départemental Fleuret Equipe), il est décidé que la remise des bons se fera à 19h30 en préambule de l'Assemblée Générale Ordinaire ; M. MORANNE envoyant un courrier à chaque Président de club concerné.

M. HEBERT : Précise qu'il faudra remettre ces bons aux Président de Clubs des absents

M. VERRIER : Ajoute que cela ne concerne que peu de monde

M. DORBE : Rétorque qu'une douzaine de tireurs sont qualifiés

Mme BIDARD : Demande les résultats du dernier week-end (Interzone H2012)

M. DORBE : Lui répond qu'au Fleuret il y a deux tireurs dans les 40 et une fille et un garçon par le quota qui seront qualifiés.

M. MORANNE : Donne les résultats de l'Epée et précise qu'il n'y avait pas de participants au Sabre Hommes, deux participantes au sabre Femme (Drancy JA) et s'interroge sur la participation d'une troisième tireuse d'Aulnay

Mme BIDARD : s'interroge sur la composition des équipes

M. MORANNE : Précise que le bon d'achat n'est pas cumulable (individuel et équipe, il s'agit d'une dotation de 90€ globale) et ajoute que si l'organisation du Creusot était plus que correcte, il a relevé un problème d'approvisionnement du bar puisque à 13h30 il n'y avait plus rien à manger.

M. VERRIER indique qu'il y a un marché, mais que vu l'heure il devait être plié

M. HEBERT : ajoute que ce week-end a été exceptionnel au regard du nombre de demande de dérogations arbitrales qui lui sont parvenues.

Mme BIDARD : Déploie le grand nombre de compétitions organisées sur le même week-end.

3) RAPPORT COMMISSION SUR LE PROJET DE CONVENTIONNEMENT CONSEIL GENERAL

M. VERRIER : Indique qu'il va l'envoyer courant de la semaine aux membres, il a ajouté les deux fiches concernant le Fleuret et les Clubs Formateurs.

M. HEBERT : Demande qu'il soit donné une date limite pour le retour des observations

M. MORANNE : Propose le 19 Avril 2008

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

4) QUESTIONS DIVERSES

M. HEBERT : Indique que le match retour Saint Gratien / Livry Gargan aura lieu le 17 Mai 2008 avec la participation de deux Champions Olympiques (M. FISCHER pour Livry et M. BOISSE Eric pour saint Gratien) à cette occasion diverses initiatives ont été mises en place (initiation aux différentes pratiques de l'escrime sur le parvis devant l'ancienne piscine, ainsi qu'un défilé de mode qui aura lieu en avant première du match). Il invite les membres présents à honorer de leur présence cette manifestation

M. MORANNE : Indique qu'il sera pour sa part à PONT A MOUSSON pour les Championnats de France Juniors Epée et souhaite un franc succès à ces manifestation.

M. DORBE : Reprend les informations reçues par les membres concernant le TOURNOI de VILLEMOMBLE : Epée le 26/04/08, Fleuret le 27/04/08 ; gratuité pour les jeunes du département de moins de 16 ans. Il indique en outre que le TOURNOI sera élargi à la catégorie « non-voyants » suite à une forte demande et que les inscriptions valides sont possibles dès à présent via le site fédéral.

Il ajoute que le Président de la Ligue met à disposition gracieuse 4 pistes légères pour l'Interligue du 18/05 organisé à Villemomble.

M. MORANNE : Précise qu'à cette date le Comité Départemental aura lui aussi ses pistes, puisqu'elles sont au flochage

Mme BIDARD : met en évidence le gain de temps et d'efforts lors de l'utilisation des pistes légères.

M. DORBE : Demande l'autorisation d'utiliser les Piges et Pesons du Comité Départemental lors du Tournoi de Villemomble des 26 et 27 avril

M. MORANNE : répond que cela ne pose aucun souci et l'invite à se rapprocher de Madame MOREAUX pour la mise à disposition.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président, Monsieur Didier MORANNE, lève la séance à 21 heures 45.

Le Président du CDE93 :

La Secrétaire de Séance

Didier MORANNE

Valérie FILLION